

Règlement de l'école Saint-Piat



École Saint-Piat asbl
rue Chèrequefosse 10 - 7500 Tournai
+32 69 21 39 39 | +32 455 10 00 62
ecolesaintpiat@gmail.com – www.ecolesaintpiat.be

L'aspect constructif et de réparation est celui que nous privilégions au quotidien.

La réparation

En cas de conflit, il est demandé à l'enfant de :

- 1) S'expliquer
- 2) Réparer
- 3) Présenter ses excuses
- 4) Pardonner

Les sanctions

Les sanctions représentent pour nous un moyen d'arrêter un comportement inadéquat. La sanction ne cherche pas forcément à identifier précisément qui est coupable, car c'est souvent inextricable quand deux enfants se chamaillent, mais ce qui est certain, c'est qu'il faut que cela s'arrête.

En fonction des manquements au règlement, en fonction l'âge et la gravité de la situation, l'élève peut être sanctionné comme suit :

- 1) Le rappel à l'ordre oral :
- 2) Le rappel à l'ordre par écrit (remarque). Les enfants ont une fiche de comportement dans leur journal de classe. Si le rappel à l'ordre oral n'a pas suffi, peu importe l'adulte, celui-ci complètera le tableau. Le parent est tenu de le signer ;
- 3) Une sanction écrite (comme une fiche de réflexion par exemple) ou un travail supplémentaire. Si cette tâche n'est pas bien exécutée, une nouvelle tâche peut être imposée ;
- 4) Une exclusion d'une journée ;
- 5) Une exclusion définitive de l'établissement.

Toutes les sanctions prévues (sauf la 1^{re}) sont communiquées aux parents via le tableau dans le journal de classe.

Toute note au journal de classe doit être signée pour le lendemain par les parents. Les travaux supplémentaires qui accompagnent la sanction peuvent être la réparation des torts causés ou un travail pédagogique.

S'il s'agit d'un travail pédagogique écrit, celui-ci doit être signé par les parents.

L'exclusion d'une journée ou définitive est une sanction très grave. Avant que cette décision ne soit prise, la direction rencontrera le(s) parent(s) à un entretien portant sur les différents reprochés.

Le présent règlement a pour unique but d'organiser au mieux la vie à l'école et non d'entraver l'épanouissement personnel des élèves.

Nous croyons qu'il est nécessaire que les élèves et leurs parents, non seulement connaissent les règles de vie à l'école.



École fondamentale Saint-Piat

rue Chèrequesfosse 10

7500 Tournai

+32 69 21 39 39 | +32 455 10 00 62

ecolesaintpiat@gmail.com

« Ce n'est pas juste »

La justice et la possibilité de s'expliquer sont une évidence éducative et pédagogique qui est possible et bien présente dans notre école. Cependant, certaines remarques ne donnent pas toujours une possibilité d'explication.

L'école, c'est comme dans la vie ou comme au sport

Pour illustrer le rapport à ce qui est juste ou nécessaire aux enfants, j'utilise souvent la métaphore de l'arbitre au football : tout le monde est d'accord pour dire que l'arbitre ne voit pas tout et peut parfois se tromper. Mais tout le monde sait, en même temps, que le match serait impossible sans l'arbitre. A l'école, c'est la même chose. Nous savons que la quête de la justice est un idéal que nous poursuivons tous, mais nous savons aussi parfaitement que nous n'atteignons pas cet idéal. Votre enfant vit cet apprentissage qui n'est pas toujours agréable à cette révélation.

Les règles de l'école Saint-Piat

1. De manière générale ...

J'arrive à l'heure à l'école.

Je ne sors pas de l'école sans permission.

Je me déplace calmement (en marchant) et en silence à l'intérieur de l'école.

Je fais de mon mieux dans toutes les activités.

Je dois signaler les problèmes aux adultes.

Je veille à ce que tout le monde s'amuse.

Je respecte les décisions de l'adulte.

Je prends soin de mes affaires et de celles des autres.

Je garde les différentes zones propres.

Je respecte les autres.

Je ne porte pas les autres.

Je ne joue pas à la bagarre.

Je grimpe uniquement sur les murs d'escalade.

Je ne fais pas d'acrobatie, de cumulet, de poirier dans l'enceinte de l'école.

Je range mon cartable à l'endroit prévu.

Je respecte les chartes de chaque zone.



École fondamentale Saint-Piat

rue Chèrequefosse 10

7500 Tournai

+32 69 21 39 39 | +32 455 10 00 62

ecolesaintpiat@gmail.com

2. Le préau

Je laisse et je range le matériel dans sa zone.

Je parle calmement.

Je me déplace en marchant.

Je respecte le calme et les autres.

Attention, aucun élève ne peut appuyer sur le bouton pour ouvrir la porte de l'école.

3. Les règles de politesse

J'utilise les mots de politesse comme : « Bonjour », « S'il te plaît », « Merci », « Pardon », « Au revoir ».

Je laisse passer les adultes.

Je ne fais pas de bruits vulgaires.

Je ne fais pas de grimace.

Je frappe à la porte avant d'entrer dans une pièce.

Je ne crache pas.

4. La cour de récréation

Je joue dans ma zone.

Si le ballon sort de la zone, je le récupère avec les mains.

Je laisse les modules à leur place.

Les ballons sont autorisés uniquement de 12h à 13h.

5. Le réfectoire

J'accroche mon manteau au porte-manteau.

Je m'assieds correctement à ma place.

Je me déplace uniquement pour me servir.

J'utilise mes couverts et je mange correctement.

Je goûte tous les aliments et j'évite de gaspiller.

Je chuchote.

Je mange la bouche fermée.

Je range ma vaisselle selon le plan.

Je range ma boîte dans le bac en sortant du réfectoire.



École fondamentale Saint-Piat

rue Chèrequesfosse 10

7500 Tournai

+32 69 21 39 39 | +32 455 10 00 62

ecolesaintpiat@gmail.com

6. Le jardin

Je reste dans le jardin.

Je demande le « pass-toilettes ».

Je respecte la nature (faune et flore).

7. Les rangs en début et en fin de journée

Avant de commencer la journée ...

A la première sonnerie, je prends mon cartable et je me dirige vers mon rang.

Je laisse le passage libre. Le rang se termine devant la ligne verte.

A la deuxième sonnerie, je suis rangé dans le silence.

A 10h30 ...

A la première sonnerie, j'arrête ce que je fais et je me dirige vers mon rang.

Je laisse le passage libre. Le rang se termine devant la ligne verte.

A la deuxième sonnerie, je suis rangé dans le silence.

A la fin de la journée ...

A la première sonnerie (15h20), la classe arrête ce qu'elle est en train de faire et se prépare à descendre.

A la deuxième sonnerie (15h25), la classe doit être rangée dans le calme au bon endroit avec l'enseignant devant.

A la troisième sonnerie (15h30), je mange ma collation.

8. L'étude

Je reste assis à ma place jusqu'à la fin de l'étude.

Je fais mes devoirs en silence.

Quand j'ai fini mes devoirs, je m'occupe seul et je reste à ma place.

Je lève le doigt quand j'ai une question.

9. Les toilettes

Ce n'est pas un lieu de jeu.

Je n'oublie pas de tirer la chasse aux toilettes.

Je me lave les mains après chaque passage aux toilettes.



École fondamentale Saint-Piat

rue Chèrequesfosse 10

7500 Tournai

+32 69 21 39 39 | +32 455 10 00 62

ecolesaintpiat@gmail.com

10. La garderie

J'utilise les mots magiques : « Bonjour », « S'il te plait », « Merci », « Au revoir ».

Je partage les jeux.

Je range lorsque j'ai terminé de jouer.

Je me déplace sans courir.

Je garde le local propre.

Je demande la permission pour sortir de la pièce.



École fondamentale Saint-Piat

rue Chèrequesfosse 10

7500 Tournai

+32 69 21 39 39 | +32 455 10 00 62

ecolesaintpiat@gmail.com